

---

## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT 1624-00-2010

---

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Beloeil a adopté à sa séance du 22 février 2010, le règlement suivant :

**RÈGLEMENT 1624-00-2010** décrétant l'achat de terre végétale et des travaux d'épandage, de nivelage et d'ensemencement dans le parc de la rue André-Labadie et dans d'autres parcs situés dans le Domaine du Centenaire et autorisant un emprunt de 153 000 \$.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 8 mars 2010 et par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 15 avril 2010.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie de Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Beloeil, ce 27 avril 2010.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.